

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 Avril 2024

66X24

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION SCRABBLE

Le Conseil Municipal est informé que l'association :

- L'Amicale Scrabble Pennois – 5 rue Van Gogh 13170 les Pennes Mirabeau
Siret : 50895791700018

Représentée par son président, Marc Aubertin dont l'objectif est de diffuser la pratique du scrabble, a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce dernier étant complet, il est proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de 800€

Vu l'avis favorable de la Commission Animation du Territoire.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association Scrabble pour un montant de : 800€.

- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget.

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 33
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRETAIRE
ROMAIN AMARO

LE MAIRE
MICHEL AMIEL